
CONSEIL D'ORIENTATION ÉLARGI

24 & 25 Septembre 2019

Compte-rendu

1. INTRODUCTION
2. ORDRE DU JOUR
3. ANIMATION AUTOUR DES INJUSTICES
4. FONDEMENTS DE L'EDUCATION PERMANENTE
5. ECHANGES AUTOUR D'EXEMPLES CONCRETS
6. POUR ALLER PLUS LOIN

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES

LORS DES DEUX SÉANCES DU CONSEIL D'ORIENTATION

Nom	Prénom	Structure/Statut
Arts	Youen	PCS De Là Haut
Baudot	Philippe	Maison Médicale
Bergallou	Omar	La Concertation
Carrera	Catherine	Animatrice
Cremers	Nathalie	Maison Médicale
Dietz	Suzy	Habitante
Diridollou	Claire	L'Entrela'
Fontaine	Karin	L'Entrela'
Imbert	Fabrice	L'Entrela'
Jacquet	Gabrielle	L'Entrela'
Jost	Elvis	Habitant (Ruches/Potager)
Khamal	Mehdi	Actiris
Lion	Martine	Habitante
Luahabi	Nadia	Habitante
Michiels	Christian	Comité de Quartier
Peuteman	Marie-Paule	Planning Familial
Qoriche	Mustapha	Habitant (Ruches/Potager)
Reuss	Michel	L'Entrela'
Rosmant	Sophie	3ZenAge
Schinazi	Fabio	Académie de Musique
Suys	Karin	L'Entrela'
Szimjonka	Anne	Bibliothèque R. Rolland
Taelemans	Paul	Comité de Quartier
Williot	Bénédicte	L'Entrela'
	Josette	Habitante (PCS)

1. INTRODUCTION

Le Conseil d'Orientation élargi de ces 24 et 25 septembre 2019 porte sur la spécialisation de L'Entrela' en **Education permanente** (EP), de la théorie à la pratique.

Pour rappel : à L'Entrela', nous organisons deux types de Conseils d'orientation (CO) : un conseil restreint, composé de membres désignés et d'une présidente qui prend part au Conseil d'administration, et un conseil élargi, destiné à informer tous ceux qui le souhaitent de nos projets et actions.

2. ORDRE DU JOUR

Animation autour des injustices

- Ecriture sur post-it : une injustice
- Tour de table et placement des post-it sur le tableau « révolte (injustice vécue) / indignation (injustice perçue) »

Notions théoriques

Présentation des projets EP actuels de L'Entrela'

- L'alphabétisation - conscientisation
- La réappropriation des espaces communs (« Coin P » et potager collectif « City Zen »)

Echanges et questions-réponses

3. ANIMATION AUTOUR DES INJUSTICES

Les participants ont été invités à noter sur un post-it une ou deux injustices qui suscitent chez eux une réelle colère. Un tour de table a permis à chacun de se présenter et de parler brièvement des injustices notées sur le papier. Les injustices ont été classées selon qu'elles étaient vécues et/ou perçues, qu'elles suscitaient la révolte et/ou l'indignation, en fonction de l'expérience de chacun.

Voici un aperçu des injustices qui ont été partagées par les participants lors des deux séances du CO. La liste est longue et révèle une grande diversité de problématiques, vécues et/ou perçues, par les participant.e.s. :

Séance du 24 septembre

- Les salaires excessifs des dirigeants.
- Les attitudes racistes.
- La situation des sans-abris et des réfugiés.
- Les inégalités (dans leur ensemble), l'accès à l'information (en particulier).
- Le cloisonnement des institutions.
- Les différences de conception de la vie entre quartiers d'Evere (notamment le haut et le bas). Les inégalités économiques et sociales. Le mépris des uns envers les autres.
- La maltraitance, sous toutes ses formes. Le repli sur soi, l'ignorance mutuelle.
- La violence.
- Les inégalités salariales : les métiers les plus utiles sont les moins rémunérés (versus : des fonctionnaires (européens) surpayés, qui ne participent pas à l'effort fiscal).
- Le déterminisme social, les inégalités dès la naissance, l'aspect prévisible du scénario de vie dans les milieux précarisés.
- La violence des automobilistes à l'égard des cyclistes.

- L'impunité des potentats. Ex. : Trump et son mépris du réchauffement climatique.
- La destruction des espaces verts et des espaces de jeux pour les enfants.
- La situation des parents de la section fondamentale de l'Athénée Royal d'Evere dont les enfants n'ont pas accès à la piscine.
- La/les pollution/s.
- L'accès au logement.
- Les inégalités liées au genre.

Séance du 25 septembre

- L'abattage et la plantation d'arbres à Evere, sans consultation préalable de la population. Il serait intéressant de planter des arbres mellifères, fruitiers, pollinisateurs, ... Le sorbier, le noisetier, le noyer, ...
- Le déni de l'urgence climatique. Rien ne bouge. Que des promesses vaines face à la 6^{ème} extinction de masse.
- Les différences hommes/femmes, le détournement médiatique et commercial dont celles-ci font l'objet. Ex. : recevoir un bon de réduction Paris XL lors de la journée du 8 mars (journée internationale des droits des femmes). Les injustices faites aux femmes.
- Le droit au logement à Bruxelles. La difficulté sans cesse accrue de trouver un logement abordable et agréable à vivre à Bruxelles.
- La violence des riches et de ceux qui détiennent le pouvoir. L'importance de la solidarité face à un système qui fait tout pour nous diviser. Comment unifier les questions sociales et climatiques, qui sont étroitement liées (comme on le voit avec le mouvement des gilets jaunes).
- Les injustices envers les belges d'origine étrangère. Le racisme. La discrimination positive (le favoritisme ?). L'importance d'être solidaire avec ceux et celles qui subissent ces situations.
- Les iniquités dans les rapports humains et dans la société.
- La malhonnêteté de la classe politique, les promesses non tenues qui créent une forme d'impuissance.
- Les barrières à la liberté de circulation, la violence envers les personnes réfugiées et migrantes.
- Le non-respect du droit à la différence. Pouvoir communiquer, se respecter. Aimer les autres avant de les juger.
- La guerre dans le monde (de pire en pire) et le JT où l'on ne voit que des choses négatives, des paroles en l'air et c'est tout.
- Les inégalités à l'école. La reproduction des inégalités sociales à l'école. Pouvoir porter la parole des milieux populaires et de ceux qui ratent (Ex. : coalition des parents en milieu populaire).

4. FONDEMENTS DE L'EDUCATION PERMANENTE

L'analyse partagée du territoire a permis de se mettre à l'écoute des habitants et de recueillir beaucoup d'information sur les questions qui traversent la commune d'Evere. Les missions du Centre culturel ont connu une évolution en lien avec les enjeux du territoire qui ont été identifiés.

Sur cette base, le Centre culturel a commencé à développer une spécificité : aller plus loin dans la réflexion et l'action, et viser un impact sociétal en lien avec les injustices vécues/perçues par les habitants. C'est de cette manière que les actions d'éducation permanente ont vu le jour.

En pièce-jointe, les supports de la présentation faite par Bénédicte Williot.

Quelques notes relatives aux échanges autour de la partie théorique :

- i. Le centre culturel annonce la création d'une commission spécifique pour faire le suivi des actions d'éducation permanente.
- ii. Rappel des missions du Centre Culturel : le service de base (dont certaines activités de diffusion, certains ateliers) ; le développement culturel territorial (et ses dimensions plus participatives) ; l'éducation permanente (tourné vers un changement sociétal).
- iii. Le mot 'éducation' est questionné du fait de son rapport avec l'enseignement et de son côté 'old school'. Quel mot utiliser à la place ? S'inspirer de l'action communautaire ? => **Les projets en éducation permanente du centre culturel se focalisent principalement sur la citoyenneté active, davantage que sur des ateliers ou des formations.**
- iv. Comment choisir les injustices retenues pour développer une approche en éducation permanente ? => **Cela dépend de l'expression des citoyens, de la manière dont la collectivité se met en mouvement en rapport avec l'une ou l'autre de ces injustices. D'où l'importance de rester à l'écoute de ce qui se passe autour de nous.**
- v. Que faire des injustices 'héréditaires' ? Les maladies génétiques, le handicap, ... Ce sont aussi des formes d'injustices.
- vi. Selon le décret, l'éducation permanente concerne le tout public adulte (+ de 18 ans). Il y a toutefois aussi beaucoup de possibilités avec le public jeune. Le centre culturel lance/a lancé des initiatives avec les jeunes (ex. : le projet avec les maisons de jeunes Regard et Jeunesse et Espoir).
- vii. Nous avons tous des mandats. Quels sont les rôles et postures de l'intervenant, comment respecter la parole des habitants ? Quelle liberté d'intervention au regard du cadre d'action (décret, subside, ...) ? On souligne l'importance du travail collectif communautaire. L'importance d'observer et de décoder les pratiques de terrain des intervenant.e.s.

5. ECHANGES AUTOUR D'EXEMPLES CONCRETS

Quelques notes relatives aux échanges qui ont eu lieu autour des différentes actions en éducation permanente de L'Entrela' :

L'alphabétisation - conscientisation

- i. Le lien étroit de l'Alpha/FLE avec la citoyenneté et avec la question de l'égalité des droits. Le centre culturel, au travers des projets d'éducation permanente, lance des transformations qui peuvent prendre beaucoup de temps. C'est une question d'années, voire de génération.
- ii. Quels changements percevons-nous ? => **Des changements sont perceptibles chez les femmes dans leur rapport à ce que l'homme pourrait penser, dire ou faire. On peut percevoir une affirmation de soi.**
- iii. Combien d'heures passées à développer l'appareil conceptuel de l'éducation permanente ? Est-ce qu'on ne s'écoute pas beaucoup parler ? Au final, qui va participer à ça ? => **Pour l'alpha, ce sont à la fois les formateurs/formatrices et les apprenants/apprenantes qui participent et bénéficient des actions d'éducation permanente. La création d'une commission Education Permanente permettra d'assurer le suivi des projets d'éducation permanente et de questionner notre travail, nos projets, nos avancées.**

La réappropriation des espaces communs : réaménagement de l'espace public « Coin P »

- i. Rappel de l'historique du projet. L'analyse partagée du territoire (2013) a permis d'identifier la problématique du coin P et d'établir le contact avec les habitant.e.s concernés par ce coin de rue un peu moche.
- ii. Développement progressif de la réflexion autour de l'espace public, en passant du particulier au général, de l'individuel au collectif.

- iii. L'enjeu de créer une parole collective au départ de ressentis individuels. Faire du lien entre les différents groupes pour créer une parole collective autour d'une question. Différentes facettes : expression, émulation, créativité, action de changement, ...
- iv. Rôle du centre d'expression et de créativité (Le Labo) pour permettre une mise en action à l'aide d'outils créatifs.
- v. Rôle de la dynamique de groupe : sa fondation, son identité, son leadership, la participation, ... Comment aborder ces aspects ?
- vi. Des citoyens avec une question similaire à celle du Coin P peuvent-ils la soumettre au Centre culturel ? => **Oui.**

Quelques nouvelles du Coin P

- Pas de permis d'urbanisme requis
- La commune (service régie) va assurer la fabrication du banc
- Les matériaux seront sensiblement différents : métal et bois. Le béton ne sera pas utilisé afin de faciliter la mobilité éventuelle du banc. Le verre ne sera pas utilisé (remplacement par un métal perforé) pour des questions de coût de fabrication et d'entretien.
- installation et inauguration du banc le lundi 13 janvier 2020, à 17h (drink + concert).

La réappropriation des espaces communs : potager collectif « City Zen »

- i. Rappel de l'historique du potager. Un coin à l'abandon qui suscite beaucoup de questions, apprentissages, mises en action : que faire pour le réinvestir ? Comment (individuel, collectif) ? Quelles graines utiliser ? Que faire de la production ? Comment faire bénéficier les habitants de la production ?
- ii. Problématiques : sécurité, propreté, non-droit sur un terrain partagé. « Ça ne va plus, il faut se rencontrer autour de la question ».
- iii. Dimension collective : travail sur les valeurs, avec tout le monde, y compris ceux qui sont dans le non-droit. Apprendre à se connaître, se faire confiance, trouver des solutions ensemble, élaborer une charte.
- iv. Cela a pris du temps. Il y a eu beaucoup d'étapes : contacter le propriétaire, trancher entre l'individuel et le collectif, travailler avec et pour les habitants,... Au final, toujours essayer de rester dans le concret : lancement du potager collectif, installation de deux ruchers, obtention d'un subside Quartier Durable Citoyen, installation d'un verger (= une piste pour la suite, projet d'extension),...
- v. Menaces sur le potager : risque d'extension de la déchetterie.
- vi. Le chemin suivi autour du projet de potager revient un peu, au départ, à faire de l'éducation permanente sans s'en rendre compte. La conscience du processus s'est peu à peu développée, en cours de route, au niveau du centre culturel puis des habitants.
- vii. Importance de passer par le questionnement et l'analyse, et de rester conscient de ce qui se joue. Cela comporte un risque : rester dans la théorie.
- viii. Extension de l'étendue de la question : que se passe-t-il ailleurs dans le monde ? Exploration de ces questions au travers du cycle « Terre en Ville ». Droit à la terre, droit à une alimentation saine et abordable, réalités du travail de la terre, accès au bien commun.

6. POUR ALLER PLUS LOIN

Quelques sources et références en lien avec l'éducation permanente et les échanges entre les participants :

- *Les intelligences citoyennes, Comment se prend et s'invente la parole collective*, de Majo Hansotte (Editions De Boeck)
- La bataille des Marolles : www.ieb.be/La-bataille-des-Marolles
- *Organisation communautaire et radicalité* ; entretien (préface Yves Citton) avec Saul Alinsky (Editions Du Commun)
- Gang des vieux en colère : gangdesvieuxencolere.be